



Choix du lycée désaccord parent

Par **Nadia G**, le **07/05/2025 à 16:28**

Bonjour,

Ma fille souhaite poursuivre sa scolarité au sein d'un lycée privé. elle a toujours été dans le privé (maternelle, primaire, collège) et cela a toujours été validé par son père sans soucis .
selon la convention parentale validée par un JAF, les frais de scolarisation sont à hauteur de 50% pour chacun des parents.

Aujourd'hui

son père ne veut pas d'inscription en lycée privé sauf si il ne paye pas. il me demande une attestation comme quoi je prends en charge les frais de lycée et la il consentira à valider l'inscription de sa fille au lycée.

elle choisit l'option section européenne qui n'existe pas au lycée public.

quel recours ai je?

Il

n'y a pas de garde alternée, les enfants sont chez moi et ne vont chez leur père qu'un wk sur 2, qqes jours presque à chaque vacances et 2 semaine l'été.

Merci

Merci de vos réponses

Par **Zénas Nomikos**, le **07/05/2025 à 16:47**

Bonjour,

malheureusement je ne vois pas d'autre issue que celle de repasser devant le JAF.

Bon courage.

Zénas